

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du 11 SEPTEMBRE 2014

COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; M. MONTMAGNON ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; JM. ROYANNEZ ; V. VOIGNIER ; M.CROUZET ; J. PLEINET ; A. FERRIER ; F. MICHEL DIT BARON ; B. RUNDLER ;D. FAQUIN ; F. BOUVET ; S. BENSADI ; F. MERLE ; F. ROBIN ; M. ASTIER ; JP GARDE ; E. CHAHBAZIAN ; Y. MAGNIN ; T. SERRADURA ; N. VASSALO ; F. JEUNOT ; H. MARTINEZ.

Absents excusés : J-M. VALLA ; H. CHAMBON ; P. ZANI ; C. CROZET ; B. TEYSSOT

Procurations : J.M. VALLA à D. QUET ; H. CHAMBON à M. CROUZET ; P. ZANI à D. CHASSOULIER ; B. TEYSSOT à N. VASSALO ; C. CROZET à F. JEUNOT.

Secrétaire de séance : D. CHASSOULIER

ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
1 - Contrat Enfance Jeunesse : mise en place du Contrat	29			Engagement de la démarche visant à la signature d'un Contrat Enfance et Jeunesse qui vient remplacer le contrat enfance et jeunesse précédent.
2 - Urbanisme : remise gracieuse des pénalités de retard	29			Le Conseil Municipal, au regard des circonstances, a décidé d'accepter la remise gracieuse sur les pénalités de retard.
3 - Dispositions retenues pour favoriser la création de logements locatifs sociaux et objectifs de réalisation	29			L'objectif de réalisation de création de locatifs sociaux est arrêté à 50 logements pour la période 2014/2017
4 - Personnel : suppressions et créations de postes	23		6	5 postes sont modifiés de la manière suivante : 3 postes d'adjoint d'animation de 6.5 h passe à 10.75h/semaine 1 poste d'adjoint d'animation de 6.5 h passe à 12.5 h/semaine 1 poste d'adjoint d'animation de 6.5 à 15 h/semaine
5 - Personnel : créations de postes	23		6	2 postes d'adjoint d'animation de 6.5 h/ semaine sont créés.

Affaires diverses

D.I.A. : Vincent BARD donne lecture des Déclarations d'Intention d'Aliéner. Aucune proposition de préemption n'est actée.

Monsieur le Maire, rappelle que le prochain Conseil Municipal est programmé au 16 octobre prochain.
Il informe l'ensemble du Conseil Municipal que ce dernier est invité

- à la passation de Commandement au SDIS, le 1^{er} octobre 2014 à compter de 18h30
- aux portes ouvertes de l'association « parenthèse » le 04 octobre prochain sur le site Saint Marcellois de Graines de Cocagne.

Marie MONTMAGNON, présente un premier bilan de la rentrée scolaire et de la mise en place des T.A.P. Cette année il y a :

- 179 élèves à la Primaire JL BOUVIER
- 104 élèves à la Maternelle JL BOUVIER
- 285 élèves à la Primaire A. BLANC, avec une ouverture de classe
- 152 élèves à la Maternelle A. BLANC

Les T.A.P ont été mis en place dès le 2 septembre 2014 sur les deux groupes scolaires .

Le lundi et jeudi à la Primaire A. BLANC – (14 ateliers ont été mis en place) et le mardi et vendredi à la Primaire JL BOUVIER (10 ateliers ont été mis en place).

Les activités proposées sont les suivantes :

- Sports Collectifs, Rugby, Judo, Foot, Arts Plastiques, Illustration, Création de livres, Théâtres, Musique, Relaxation, Danse, langues étrangères,...

Les taux de fréquentation pour les activités sur les séances d'un heure 1.5 sont de 84 % le lundi, 87 % le mardi, 87 % le jeudi et de 83 % le vendredi.

Pour les séances d'1/2 heure, les taux de fréquentation sont les suivants :

- Lundi : 75 %
- Mardi : 71 %
- Jeudi : 72 %
- Vendredi : 66 %

En ce qui concerne les Maternelles, les T.A.P sont animés par notre personnel (ATSEM et Personnel d'animation de nos garderies). Les taux de fréquentation sont les suivants :

Maternelle BOUVIER :

- Lundi : 88 %
- Mardi : 89 %
- Jeudi : 74 %
- Vendredi : 70 %

Maternelle BLANC :

- Lundi : 64 %
- Mardi : 84 %
- Jeudi : 70 %
- Vendredi : 70 %.

Les taux d'encadrement sont actuellement d'un adulte pour 10 à 11 enfants pour les séances de 1h15 et d'un adulte pour 12 à 13 enfants pour les séances d'une ½ heure.

Il reste quelques points à ajuster sur la remise des enfants aux parents à 16h30, notamment et il sera demandé aux parents pour les sessions à venir, de mieux respecter les engagements pris lors des inscriptions.

Véronique VOIGNIER présente à l'assemblée le nouveau format de la plaquette culturelle et les principaux événements de la saison à venir. Elle rappelle que les prochaines manifestations :

- Journée du patrimoine le 20 septembre prochain avec la visite de l'église
- L'ouverture de la saison le 26 septembre prochain, qui se décomposera de la manière suivante :
 - Présentation officielle de la saison culturelle 2014/2015
 - Spectacle de la compagnie VIA NOVA « Ceux qui restent »
 - Débat avec Michèle RIVASI.

Marie MONTMAGNON tient à souligner le travail réalisé par l'Adjointe à la culture et à la commission culturelle, depuis mars dernier, qui a permis de présenter pour 2014/2015 une saison culturelle riche et variée. L'ensemble de l'assemblée a partagé ces remerciements.

Amélie FERRIER, informe Monsieur le Maire qu'une pétition est en cours d'élaboration contre le projet d'un immeuble collectif sur le terrain acquis par la Commune à proximité de l'école André Blanc et demande si un projet de construction d'un collectif sur ledit terrain est envisagé.

Monsieur le Maire, n'a pas connaissance de cette pétition et n'a pas connaissance d'un dossier de construction d'un immeuble sur cette propriété communale. Il rappelle qu'en dehors du projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire pour le groupe scolaire André Blanc, il n'y a pas de projet communal dans ce secteur et réaffirme qu'aucun projet de construction d'immeuble n'est étudié à ce jour par la Commune.

La séance est levée à 21h15.